


A votre service, une équipe de conseillers spécialistes du monde agricole


L'équipe centragri


rechercher




 **Chantal RAYNAL**
c.raynal@centragri.asso.fr

 **Chantal TOSOLINI**
c.tosolini@centragri.asso.fr

 **Carine THIEBAUD**
c.thiebaud@centragri.asso.fr

 **Guillaume AUDRERIE**
g.audrerie@centragri.asso.fr

 **Olivier FONQUERNE**
o.fonquerne@centragri.asso.fr

Nous contacter

✉ 13 avenue Jean Gonord - B.P. 95081
31504 Toulouse Cedex 5

@ info@centragri.asso.fr

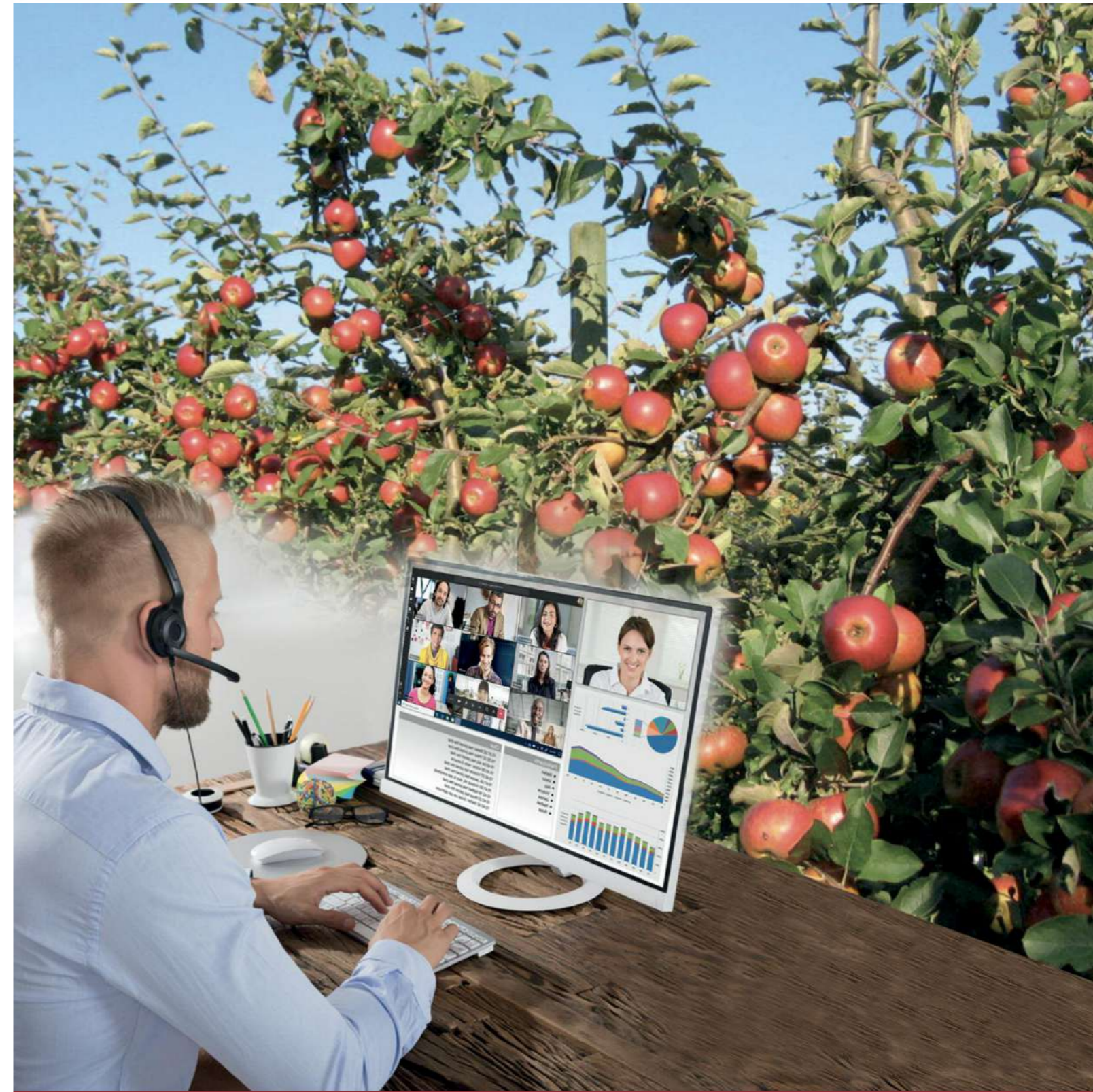
☎ 05 62 16 73 59

www.centragri.asso.fr

 Nous trouver



Formations 2020 - 2021



Des thématiques au cœur de votre actualité

centrAgri
Centre de Gestion Agricole Agréé
Occitanie

Association déclarée Loi 1901 - J.O du 05/06/1982
Haute-Garonne N° 11 837 - Décision d'agrément 21/03/1983 - N° identification 3.02.310 - N° SIRET : 328 221 379 00030

oottab design 06 81 08 75 55

centrAgri
Centre de Gestion Agricole Agréé
Occitanie

www.centragri.asso.fr

Formations 2020 - 2021



Respect des distances et des mesures d'hygiène. Port du masque obligatoire pour les formations en présentiel.



● Formation en visioconférence



● Formation en présentiel

Les thèmes de formation sont traités par différents intervenants indépendants ou organismes agricoles reconnus, en collaboration avec nos partenaires.

NB : * Formations réalisées en visioconférence

• JURIDIQUE / FISCAL / SOCIAL

- Comment établir une comptabilité au régime du réel
- Quelles charges déductibles en toute légalité
- Loi de finances 2021 - Loi de finances rectificative 2020
- Location en meublé / quelle opportunité La transmission de mon exploitation, quels outils juridiques et fiscaux
- Gérer la prévention des risques et la pénibilité sur son exploitation
- Transmission de mon patrimoine personnel subie ou anticipé
- Savoir gérer la trésorerie de son exploitation

• TECHNIQUE

- Sauveteur et secouriste d'entreprise
- Formation diplômante CERTIPHYTO
- Agroforesterie-initiation gestion des intrants en cultures céréalières et oléagineux
- Entretien d'espaces verts -technique de taille – technique de grimpé - élagage

• INFORMATIQUE

- Créer son site web
- Mettre à jour des actualités, des articles, un blog ou un flux facebook sur votre site
- Créer vos montages multimédias à base de photos et vidéos
- Créer des clips de présentation pour votre activité
- Créer et partager votre agenda sur google
- Créer des campagnes d'emailing efficaces
- CHORUS PRO : Appréhender la facturation électronique

• COMMUNICATION

- Du voisinage aux médias – Comment répondre aux sollicitations
- Concilier vie professionnelle et vie privée
- Agir sur son corps et sur son mental
- La gestion du temps et des priorités Initiation à la méditation de pleine conscience
- L'anglais et l'espagnol au quotidien

Plusieurs thèmes de formations vous sont proposés en collaboration avec le Centre de Gestion Agréé Midi-Pyrénées. Les formations techniques agricoles sont proposées par la chambre d'agriculture 31.

Centragri en région Occitanie

Rechercher



S'abonner ...



Des thématiques au cœur de votre actualité

• centragri.asso.fr • formation • actualités



Actualité agricole



Actualité juridique



Actualité fiscale et sociale



Informatique

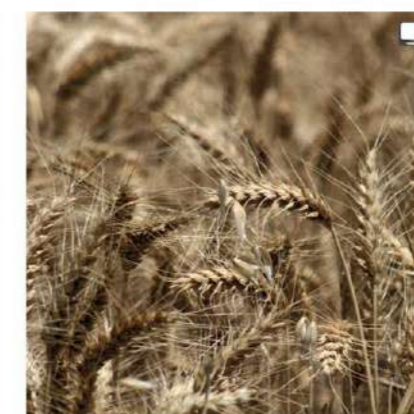


Communication

PUBLICATIONS

IGTV

IDENTIFIÉ(E)



Pour vous inscrire :

Vous trouverez un bulletin de participation par formation. Merci de respecter les délais d'inscription afin que nous puissions maintenir ces journées de formation.



Possibilité de vous pré-inscrire sur votre espace extranet : www.centragri.asso.fr à l'aide de vos login (identifiant) et mot de passe en confirmant votre inscription par l'envoi du règlement correspondant. En cas de désistement, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer le plus tôt possible, **minimum 48 heures avant la session de formation.**

Chefs d'entreprise... Pensez à utiliser votre Crédit d'Impôt "Formation Continue" :

- en faveur des dépenses formations des dirigeants.
- en faveur du remplacement temporaire :
 - le service de remplacement permet de remplacer l'exploitant agricole,
 - le conjoint collaborateur l'aide familial pour absence sur l'exploitation.

mémo : le remplacement, s'il ne peut avoir lieu le jour de l'absence, il peut être différé dans un délai maximum de 3 mois.

Consultez votre expert-comptable ou téléchargez la déclaration spéciale : cerfa n° 02079-FCE-FC sur <https://www.impots.gouv.fr> dans la rubrique "Recherche de formulaire".



Likes

